

CHSCT du 23 et 25 juin 2020

Deux CHSCT se sont déroulés sur la même semaine, le premier tenu à la demande des Organisations syndicales compte tenu de la réouverture des structures au public à partir du lundi 22 mai. Le second avec un contenu plus « classique ».

CHSCT du 23 juin :

La DGFIP a donné ordre aux directions locales d'ouvrir dès le lundi 22 juin dans la précipitation la plus totale.

L'ensemble des organisations syndicales locales représentées en CHSCT ont adressé un courrier, le jeudi 18 juin, au DDFIP de l'Hérault, pour protester contre cette ouverture au public, précipitée et sans consultation de l'instance.

Nous avons obtenu la tenue d'un CHSCT exceptionnel dédié au sujet, et avons envoyé une délégation du CHSCT, constituée d'un représentant par organisation syndicale et de l'assistant de prévention, en visite sur les sites du Millénaire, la Paillade pour Montpellier et Béziers Verdier le lundi 22 juin.

Au cours de ces visites la délégation a constaté des dispositions pertinentes et d'autres confirmant la précipitation.

Sur le millénaire le marquage au sol à l'extérieur était insuffisant, les gens n'appliquaient pas une distanciation correcte. La délégation a demandé l'ouverture des fenêtres de la salle d'attente et l'utilisation de lingettes.

Sur la Paillade, la fréquentation plus importante s'est révélée problématique. Le vigile n'avait pas reçu d'instructions et seul, il n'était pas en capacité de gérer correctement le flux.

Sur Béziers Verdier, la signalétique extérieure invite les usagers à s'inscrire dans un protocole de distanciation, par contre à l'intérieur la pose des plexiglass ne protégeait pas suffisamment les agents en box.

Forts de ces constats, obtenus grâce à une réactivité immédiate, vos représentants ont pu aborder le CHSCT extraordinaire pour confirmer à la Direction que les réouvertures étaient faites trop rapidement sans échanges préalables entre les chefs de services et les agents. La latitude des chefs de services pour ouvrir de façon sereine n'étaient pas réelle, la demande de la Direction étant perçue comme un impératif.

Nous avons donc dénoncé l'absence de consignes données aux vigiles, et précisé que le site de la Paillade devait fonctionner avec un second vigile. La Direction en a convenu et a fait affecter un second vigile sur le site.

Nous avons également dénoncé l'absence d'aménagements extérieurs sur le domaine public en insistant sur la consultation de la Mairie, dans la mesure où les usagers formaient une file d'attente sur les passages piétons.

Nos remarques ont été confirmées par l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST), il a rappelé les quatre principes de l'accueil généralisé :

Progressivité, pragmatisme, agilité et transparence

Une nouvelle visite sur la Paillade sera programmée, nous restons vigilants, n'hésitez pas à nous signaler tout dérapage ou dysfonctionnement

CHSCT du 25 juin :

Point 1 :

Approbation des PV du 12 mars et 7 mai à l'unanimité. Reprise de l'activité à compter du 11 mai, en mode déconfinement (pour information)

Point 2 : Reprise du PRA

INSEE: Reprise progressive avec la présence d'une cinquantaine de personnes avec un présentiel des agents variant de 2 à 4 jours par semaine. Ces dispositions devraient perdurer jusqu'au 10 juillet.

Douanes : Sur une situation arrêtée au 16 juin, pour la Direction interrégionale, l'effectif était de 35 agents sur 74 et pour la recette de 18 sur 32. Sur les missions de surveillance, 57 % des agents étaient opérationnels, chiffre conforme aux effectifs nécessaires quotidiennement habituellement, ce qui signifie que la surveillance a repris.

Si le Directeur affirme que le télétravail peut être privilégié, il précise à contrario que si la configuration des sites permet le respect de la distanciation le présentiel peut être augmenté.

Dans tous les cas de figure, après le 10 juillet, le télétravail pour pathologie ne sera plus retenu.

Le Directeur est dans l'attente d'une instruction concernant la gestion des télétravailleurs.

S'agissant de la surveillance des vols et des ferry, un contrôle sanitaire strict s'impose, tout particulièrement en fonction de la situation sanitaire des pays de provenance des voyageurs. A l'heure actuelle, le Directeur n'est pas en capacité d'évaluer la charge de travail. Le sujet est brûlant, nous restons attentifs et nous interpellons le Directeur lors du CHSCT du 16 juillet.

DDFIP : Il demeure 56 collègues en ASA au 23 juin. La reprise de l'activité se poursuit, 100 % des missions prioritaires sont assurées.

Nous avons demandé un rappel sur les gestes barrières et des ajustements par rapport aux échanges du CHSCT du 23 juin.

Un point a été soulevé sur le PRS pour un accueil dans un bureau dédié à l'accueil des usagers en lieu et place d'une réception dans les bureaux des agents. L'administration, de concert avec l'ISST, ira voir les possibilités d'aménagement.

Le cadastre devrait également être doté de plexiglass, et une dotation supplémentaire est prévue pour le CDIF et l'Enregistrement.

Gel et lingettes sont à disposition des gestionnaires de sites, toute demande est acquise. La Direction indique également qu'elle va vérifier la qualité du ménage.

Les dernières ouvertures au public sont programmées pour vendredi, la Direction estime la situation sous contrôle.

Autre sujet, les climatisations sont opérationnelles partout sauf à La Trésorerie de Lamalou. La logistique a pris l'attache de la mairie. A Lunel, le CHSCT finance la nouvelle pompe à chaleur.

Point 3 : Budget : financements votés et validés par le CHSCT

Pour l'INSEE : contrôle légionnelle et store vénitien dans la salle de conférence

Pour la Douane : Appareil de stérilisation des casques des motards

Pour la DDFIP : Pompe à chaleur à Lunel

Point 4 : Formations

Les formations prévues sont maintenues sous réserve de la confirmation par les Assistants de Prévention de la présence des agents inscrits précédemment.

Point 5 : Questions diverses

La Direction nous informe de l'installation temporaire, dans les locaux de l'INSEE, de 4 agents stagiaires affectés à la Trésorerie Hérault amandes, pour respecter la jauge de distanciation sanitaire. L'ensemble du poste devrait être installé au Millénaire à la fin de l'année.

Le médecin de prévention souhaite, afin de privilégier les visites de sites qu'on lui transmette toutes les problématiques des postes.

Un prochain CHSCT se tiendra le 16 juillet 2020

Vos représentants en CHSCT :

Jacques Yvars - Olivier Goujon – Olivier Vernegeol